

puis, trois mois; mais il faudrait que cela fut compris par tous.

Il est quelques épicier qui tiennent trop à leur indépendance, disent-ils, pour se mettre dans une société où l'on prétendra les guider. Ceux qui sont si indépendants que cela, ne sont cependant pas trop fiers pour profiter des travaux de l'Association, auxquels ils n'ont point pris part, pour profiter des faveurs qu'obtient l'Association aux frais et dépens de ces membres, auxquels frais ils n'ont point contribué. Nous ne voyons donc pas qu'on fasse preuve de beaucoup d'amour propre en refusant de faire partie d'une société dont on est bien aise d'accepter les avantages. Si les épicier voyaient chez leur voisin, la même chose qui se passe chez eux, ils seraient les premiers à parler de mesquinerie. Car un homme qui a un peu de respect de soi-même n'aime pas à recevoir gratuitement des faveurs, à devenir l'obligé de quelqu'un, sans chercher, à rendre les faveurs et à obliger à son tour.

Il y a deux espèces de personnes qui appartiennent à la société de St-Vincent de Paul; d'abord, les membres de la société, qui visitent les pauvres et les malades et qui font la charité, il y a ensuite les pauvres qui reçoivent des secours de la société sans contribuer à ses ressources. Les membres de l'Association des Epiciers sont dans la première catégorie et nous voyons beaucoup de ressemblance entre la dernière catégorie et celle des épicier qui, tout en bénéficiant des travaux de la société, refusent d'en faire partie et de contribuer à son succès.

FRASERVILLE

Voici quelques nouvelles commerciales de cette ville qui s'agrandit et prospère d'une manière si rapide grâce à l'énergie et à l'entreprise de ses hommes d'affaires.

M. Narcisse Geo, Pelletier, maire de la ville, est sorti de la maison Pelletier Fils & Cie pour s'occuper spécialement de construction. Il possède un magnifique moulin à scie etc et tient toujours en main un assortiment complet de toutes sortes de bois. De l'aveu de tous, M. N. G. Pelletier, est un des hommes les plus entreprenants de la région. Il est en train, actuellement, de construire cette célèbre Pointe de la Rivière du Loup qui est destinée à devenir une des plus belles places d'été, en bas de Québec.

M. Sylvio Pelletier succède à son frère sous la même raison sociale et dans le même magasin. Il n'aura pas de peine à conserver la belle clientèle de cette vieille maison, si connue et si respectée dans la Rivière du Loup. Les qualités d'homme d'affaires et de commerçant lui promettent un succès égal à ceux de ses devanciers.

MM. Tabbot & Girard ont dissous leur société. M. J. A. Girard continue les affaires à l'ancien magasin; il a un des plus beaux magasins que l'on puisse rencontrer en dehors de Montréal; c'est un véritable magasin de ville.

M. Talbot a pris possession du magasin où étaient autrefois MM. Marchand & Gagné et plus tard J. A. Marchand, près de la succursale de la Banque Jacques Cartier, du bureau du télégraphe et du nouveau bureau de poste en construction. C'est un des meilleurs postes de la ville et M. Talbot l'a garni d'un assortiment de marchandises qui ne laisse rien à désirer.

M. J. A. Marchand s'est installé ou plutôt achève de s'installer en face de son ancien magasin que M. Talbot occupe en ce moment. M. Marchand a fait de grandes améliorations à la bâtisse, dont il est propriétaire, et, lorsqu'il sera complètement installé, il aura un des plus beaux établissements de la ville.

Son ancien associé, M. Alex Gagné, a pris un magasin de liqueurs et fait très bien ses affaires. Il tient aussi un atelier de photographie très achalandé.

A propos de la Pointe de la Rivière du Loup, ceux de nos lecteurs qui aimeraient à passer quelques semaines cet été dans cette charmante localité apprendront avec plaisir que M. J. A. Fontaine doit y ouvrir prochainement un magnifique hôtel, où les touristes trouveront tout le confortable des meilleurs établissements du genre.

L'industrie des Phosphates

Si l'on en juge d'après ce qui se passe ailleurs, les riches mines de phosphate de la vallée de l'Ottawa ne pourront manquer de devenir une grande source de richesse pour le Canada dans un temps plus ou moins rapproché. L'année dernière, dans une certaine région de la Picardie ou de l'Artois, en France, tous les paysans possédant le moindre lopin de terre se sont un beau matin réveillés fortunés par suite de la découverte de riches gisements de phosphate. Aux Etats-Unis, le phosphate minéral est surtout exploité en Floride et dans la Caroline du Sud. En Floride, l'industrie des phosphates était à peine connue il y a deux ans, et aujourd'hui les compagnies en opération ont un capital de \$12,000,000 et leur production journalière est de 3,000 tonnes.

De plus quinze autres compagnies avec un capital total de \$21,000,000 vont bientôt commencer leur exploitation.

Dans la Caroline du Sud, 28 compagnies avec un capital total de \$4,510,000 ont produit l'an dernier 537,149 tonnes de phosphate. Ceci est seulement pour l'extraction du minerai. Dans ce dernier Etat 18 compagnies avec un capital total de \$5,000,000 le transforment en engrais.

Banque de Montréal

Le bilan annuel de la Banque de Montréal a été publié vendredi dernier. Il confirme à peu près les rumeurs qui couraient et que nous avons déjà mentionnées dans notre revue financière, sur la diminution

des bénéfices nets de l'exercice. Le compte de profits et pertes est comme suit :

Balances au crédit du compte profits et pertes, le 30 avril 1890.....	\$794,723
Bénéfices nets de l'exercice 1890-1891, déduction faite des frais d'administration, et des pertes probables.....	844,999
	\$1,639,728

Dividende 5 p.c. payé le 1er Déc. 1890.....	\$600,000
Dividende 5 p.c. payable le 1er Juin 1891.....	601,000
	\$1,200,000

Balances de profits et pertes au 30 Avril 1891.....	\$439,728
---	-----------

Les bénéfices nets de l'exercice se montent par conséquent, à 7 p.c. sur le capital. La banque a été obligée, par conséquent, de prendre \$355,000 sur son fonds contingent pour parfaire la somme de \$1,200,000 nécessaire pour payer 10 p.c. à ses actionnaires.

Comme nous l'avons fait remarquer, la bourse paraît ne pas attacher une trop grande importance à cette diminution de bénéfices qui n'est qu'accidentelle, car les actions se vendent encore à un prix pour lequel un dividende de 10 p.c. sur le pair, ne représente qu'un placement à 4 p.c.

Voici le bilan annuel de la banque. Nous donnons à l'actif la comparaison avec les chiffres du 31 mars, afin qu'on puisse avoir une idée des changements survenus dans un mois.

PASSIF	
Capital.....	\$12,000,000
Réserve.....	6,000,000
Profits et Pertes.....	439,728
Dividende non réclamés.....	10,959
Dividende semi-annuel payable le 1er Juin 1891.....	600,000
	\$19,050,687
Circulation.....	4,964,640
Dépôts en compte courant.....	5,277,564
Dépôts à intérêts.....	18,279,884
Dû à d'autres banques.....	80,213
Total.....	\$47,652,990

ACTIF		
	31 mars.	30 avril.
Numéraire.....	\$ 2,158,394	\$ 2,178,677
Billets du gouvern..	2,097,168	2,103,801
Dû par banques au Canada.....	309,452	238,011
Dû par Banques aux Etats-Unis.....	7,574,957	8,918,032
Dû par banques en Angleterre.....	1,282,756	457,764
Obligations et effets publics.....	2,019,395	1,303,000
Billets et chèques d'autres banques..	1,427,128	1,032,891
	<u>\$16,869,250</u>	<u>\$16,287,178</u>

Edifices de la banque.....	600,000	600,000
Avances au public (moins les escomptes non gagnés) et autres créances.....	29,779,383	30,173,430
Créances garanties par hypothèques ou autrement.....	621,000	352,102
Créances en souffrances non garanties (pertes probables déduites.....	389,026	240,279
Total.....	\$48,258,659	\$47,652,990

Comme on le voit, la diminution porte sur le chiffre des valeurs, actions etc., que la banque avait en

portefeuille; ce qui donne à supposer qu'elle avait des valeurs de la République Argentine et que la différence de \$700,000 dans les deux chiffres représente la dépréciation de ces valeurs, à la suite de la crise de l'hiver dernier.

Association des Epiciers de Montréal

Assemblée régulière mensuelle tenue au Mechanics' Hall, jeudi, le 14 mai 1891.

Présents: M. Ed. Elliott, président, au fauteuil.

MM. S. Demers, A. Labrecque, V. Raby, F. Filatrault, P. Désormiers, A. D. Fraser, J. E. Manning, James O'Shaughnessy, N. P. Lavery, John Dixon, B. Connaughton, J. J. Robillard, D. Ruel, O. Ricard, Jos. Paré, Geo. St-Jacques, M. Payette, P. Vanier, M. Delahanty, H. Viger, J. Painchaud, H. Rodrigue et une centaine d'autres.

Le procès-verbal de l'assemblée précédente est lu et adopté.

M. Demers propose, secondé par M. Désormiers

Que l'association a appris avec beaucoup de regret le décès d'un de ses membres les plus distingués, M. J. C. Marchand, en son vivant épicier, rue St-Paul, à Montréal; et qu'elle sympathise cordialement à la douleur de la famille du défunt.

Et qu'une copie de cette résolution soit transmise à la famille de feu M. J. C. Marchand.

M. J. Demers propose secondé par M. O'Shaughnessy, que les règlements soient suspendus et que MM. Dennis Tracy, 421 Wellington, Anselme Labrecque, 1346 Ontario, O. Lavallée, 1312 Ontario, L. I. Rivard, 1578 Ontario, G. H. Mayrand, 51 Commune, L. J. Marcoux, 856 Ste-Catherine, A. Bigaouette, 1303 Notre-Dame, W. Carignan, 101 Delisle, J. A. Debién, 1133 Mignonnc, soient élus dès maintenant membres de l'Association. Adopté.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de l'Association des Epiciers de Halifax demandant l'opinion de l'Association sur l'opportunité d'admettre, comme membres les hôteliers et les bouchers. Il est résolu de répondre que, à Montréal, chacune de ces deux classes de commerçants, ayant sa propre association, la question n'a pas été considérée par l'Association de Montréal.

Le président ayant demandé à l'assemblée de prendre en considération la lettre du secrétaire de l'Association de Toronto, le secrétaire reçoit instruction de répondre que le contenu de cette lettre sera pris en sérieuse considération.

Puis l'ordre du jour appelant la question du prix des boissons, il est fait rapport que le comité a révisé la liste adoptée précédemment et la modifiée comme suit :

Brandy Hennessy en bout., pas moins de \$1.25	
Marcel	1.25
Gin DeKuyper en gros flacons,	90
en petits flacons,	60
Rye pur en bouteilles	40
Whiskey blanc	30
Club Rye	90
Imperial Rye	75
Rye Gooderham & Worts (5 ans)	60
I X L	90
X T O	70
Whiskey Ecossais de Sheriff	1.00
Gaëlic	90